et qui a déjà dilaté d'une façon si heureuse les frontières du règne de Dieu, dans le domaine des choses de l'esprit et dans celui des choses du cœur.

ri-

et

de

68

or

la

į.

1-

1-

1-

8

B

1

9

-Les journaux quotidiens nous apportent la nouvelle de la béuédiction prochaine de la chapelle du petit séminaire de Sainte-Thérèse. Cette cérémonie aura lieu le 9 novembre. La bénédiction seru faite par Sa Grandeur Mgr P. Bruchési, à 10 heures de l'avant-midi. Une messe pontificale sera chantée par Mgr Lorrain, évêque de Pembroke. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, donnera le sermon de circonstance. Dans l'aprèsmidi, à 2 heures, il y aura présentation d'adresse à Mgr l'archevêque de Montréal, et discours par MM. les abbés Proulx et Lessard, et aussi par MM. Nantel et David, anciens élèves. La veille au soir, à 8 heures, les élèves actuels joueront « La cloche d'argent, » musique de Bussières. Tous les anciens élèves, les bienfaiteurs et les amis de l'institution sont cordialement invités à cette fête.

DIMANCHE, LE 30, nous recevons la lettre-circulaire par laquelle M. l'abbé G. Bourassa avertit le public qu'il a été décidé d'ouvrir, à l'Université Laval dont il est le secrétaire, un enseignement supérieur de littérature française. « Cette décision, y est-il dit, nous en avons l'assurence, sera accueillie avec faveur par les élèves de l'Université, comme aussi bien par toutes les personnes qui, s'intéressant au mouvement de la pensée, désirent voir s'établir dans notre société de saines traditions littéraires. »

Le nouvel enseignement comprendra deux parties. Deux fois par mois, ordinairement le premier et le troisième mercredi, à 8 heures du soir, M. de Labriolle, le titulaire de la nouveile chaire, donnera une conférence publique dans la salle des promotions. Chaque semaine, dans la salle des conférences, auront lieu les cours proprement dits. Ces cours, d'un caractère plus didactique, seront donnés aux messieurs le lundi, à 8 heures du soir; et aux dames, le jeudi, à 3 heures de l'après-midi.

Les conférences publiques sont absolument gratuites. On pourra néanmoins se réserver un siège pour toute la série de ces conférences, au prix de \$2.00, en s'adressant à M. Archambault, à l'Université, de 4 heures à 6 heures du soir. La pre-